

Les dernières décisions du Département de l'Indre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CHÂTEAUX, LE 26 MARS 2026

Au cours de la Commission permanente du vendredi 20 mars 2026 présidée par Marc Fleuret, Président du Département de l'Indre, plusieurs dossiers ont été examinés et adoptés. Voici les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Électrification rurale - programme 2026 : 285.625 € sont accordés au Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre pour son programme de renforcement et de sécurisation de réseaux basse et moyenne tensions

Syndicat Mixte du Pays Val de Creuse-Val d'Anglin : 13.340 € sont accordés au Syndicat pour son fonctionnement en 2026

SOLIDARITÉ

Lutte contre la désertification médicale : 5.000 € pour l'installation d'une cabine de téléconsultation à la Pharmacie du Pont Neuf d'Argenton-sur-Creuse

Fonds d'aide et de soutien de la vie à domicile et à la prévention de la perte d'autonomie :

- 16.422 € pour des opérations de logement de personnes âgées et/ou en situation de handicap dans le cadre des pactes territoriaux France Rénov'
- 10.000 € sont attribués à l'Association GÉrontopôle Centre-Val de Loire pour l'année 2026

ATTRACTIVITÉ, TOURISME ET CULTURE

Aide aux associations culturelles :

- 3.000 € attribués au dispositif Musique et Théâtre au Pays
- 500 € au Comité de Jumelage-Coopération Châteauroux-Bittou

Conventions avec les associations culturelles suivantes :

- 33.000 € attribués à l'Association Musique au Pays de George Sand
- 33.000 € attribués à l'Association Le Son Continu

ÉDUCATION ET TRANSPORTS

École de Composition de Musique à l'Image : 100.000 € destinés aux investissements à réaliser par l'EICMI au sein du site d'enseignement pour l'année scolaire 2026-2027

Subventions aux associations et organismes oeuvrant dans le domaine éducatif : 214.000 € pour l'Association pour le Développement de l'Enseignement Supérieur dans l'Indre (A.D.E.S.I.) pour l'année 2026

Bourses départementales d'enseignement supérieur : 76 bourses d'un montant de 286 € sont accordées

JEUNESSE ET SPORTS

Fonds d'Appui aux Projets Associatifs : 4.000 € sont attribués à 5 associations du canton de Neuvy-Saint-Sépulchre pour des achats divers

Soutien aux manifestations sportives :

- 800 € pour le Lycée agricole privée afin d'organiser deux concours de saut d'obstacles
- 2.000 € pour le Comité Départemental de Tennis pour l'organisation du BT 1000 et BT 250 jeunes de Tennis à la Plaine Départementale des Sports
- 1.900 € pour le Run Cap Sud 2026
- 1000 € à l'Union Sportive Argentonnoise Cyclisme pour l'organisation du Bol d'Or des Amateurs et le Trophée des Champions

SERVICE PRESSE

Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92

